

# 7<sup>e</sup> Actuel

LE MAGAZINE DU 7<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

n°22

/// Février 2011 ///

## Le logement p. 4-5

> Actualités p. 3

> Conseils de Quartier p. 6-7

> Portrait p. 8



**“Incontestablement, la crise a renforcé la sensibilité du logement à la pauvreté et à la précarité.** Bien plus, elle a créé de nouvelles fragilités et elle a élargi le champ de ceux qui se retrouvent confrontés à des problèmes de logement”.

Ces quelques lignes extraites du rapport de la Fondation Abbé Pierre paru le 1<sup>er</sup> février 2011 montrent l'acuité de cette question pour nos concitoyens. Le logement étant, bien souvent, leur premier poste de dépenses, l'inquiétude des français s'amplifie légitimement.

Alors que l'on fête, en ce mois de février, le 10<sup>e</sup> anniversaire de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains), je souhaite revenir sur l'un des chantiers importants qui depuis quelques années participent à la transformation de notre arrondissement et permet “d'absorber” partiellement l'arrivée de nouveaux habitants qui font du 7<sup>e</sup> l'un des plus dynamiques en matière démographique.

Les efforts entrepris à l'échelle de l'agglomération sont évidents même s'ils n'apparaissent pas toujours suffisants. L'action du Grand Lyon et des bailleurs sociaux est multiple, allant de programmes de constructions à la rénovation d'habitats dégradés. La ZAC du Bon Lait, actuellement, et l'îlot Mazgran prochainement, constituent sur ce point, deux exemples significatifs.

**Jean-Pierre Flaconnèche**  
Maire du 7<sup>ème</sup> arrondissement

## Brèves

### Une rencontre qui ne manque pas d'air !\*

Dans le cadre du plan d'éducation au Développement Durable, plusieurs enfants de la Maison de l'Enfance du 7<sup>ème</sup> et de la Bibliothèque Guillotière ont pu, lors de clubs Petits Débrouillards, expérimenter, débattre et développer leur point de vue sur la thématique de la Qualité de l'Air.



Le 15 décembre 2010, les enfants se sont donc retrouvés à la Mairie du 7<sup>e</sup> pour proposer diverses expériences autour de questions telles que :

Comment se forme un gaz ?  
Quelle est l'origine des polluants ?  
Quelle est la composition de l'air ?

\*En partenariat avec le Grand-Lyon, la Mairie du 7<sup>e</sup>, la Bibliothèque municipale de la Guillotière, la Maison de l'Enfance, Coparty

### Après-midi festifs pour nos séniors...

L'esprit était champêtre et l'atmosphère détendu ! Durant trois jours, près de 400 personnes ont pu découvrir le spectacle “guinguettes” proposé par la “Clé des Chants”.

L'occasion pour beaucoup de se remémorer des airs

connus du répertoire de la chanson française, interprétés par neuf chanteuses et chanteurs accompagnés de leurs musiciens.

Et comme traditionnellement, ce fut autour des galettes et des bugnes conçues par les artisans boulangers de l'arrondissement que se concluaient ces belles journées.



### Inauguration à la MJC Jean Macé

Lors de son inauguration en 2008, le Maire de Lyon et celui du 7<sup>e</sup> arrondissement s'étaient engagés à apposer à l'entrée de la salle principale de ce nouveau lieu de la culture populaire, une plaque commémorative en l'honneur de ses fondateurs que furent **Lucien Bonnard, Jacques Guillermin et Jean Marnat**

C'est ainsi qu'aux côtés de **Najat Vallaud-Belkacem** et de **Jean-Pierre Flaconnèche**, les familles, les bénévoles et salariés ainsi que les nombreux adhérents de la MJC se sont réunis ce samedi 5 février pour le dévoilement de la plaque.



## Parc Sergent Blandan : une nouvelle étape !

Après plus de deux années d'études et de concertation sur son devenir, le projet du Parc urbain Blandan a franchi une nouvelle étape au mois de janvier 2011.

Le Grand Lyon, devenu par une convention passée avec la Ville de Lyon, l'unique maître d'ouvrage a, effectivement, désigné le cabinet paysagiste BASE comme maître d'œuvre.

Ce dernier s'appliquera à faire de cet espace de 17 hectares un véritable « poumon vert » de l'agglomération organisé autour d'espaces existants et dans une démarche de développement durable.

L'esplanade de 5.5 hectares conservera un statut de "place publique" pouvant accueillir diverses animations. Quant aux douves et au fort, (11.5 hectares), ils constitueront le cœur même du parc urbain offrant aux visiteurs une oasis végétale.

Le château, comme le reste du patrimoine bâti, continue de faire l'objet d'études qui donneront lieu à des décisions ultérieures.

Un projet sera présenté lors d'une réunion publique au cours du printemps, ouvrant ainsi une nouvelle phase de concertation avant l'adoption définitive du projet à la fin de l'année.

Les membres de l'ADPB (désormais « Association de Développement du Parc Blandan »), fortement impliqués depuis de très nombreuses années, seront sans nul doute au rendez-vous !



## Solidarité



### « Notre vie doit-elle se limiter aux places qui nous sont réservées ? ».

C'est la question que pose l'APF pour interpeller le grand public sur la question de la place des personnes en situation de handicap dans notre société. Pour l'APF, cette campagne est une campagne citoyenne, de sensibilisation, visant à faire évoluer les mentalités et les comportements de chacun. Elle affirme la nécessité de construire un autre modèle de société, qui permette à chaque citoyen, en situation de handicap ou valide, de vivre comme il le souhaite.

L'APF milite pour une société ouverte à tous qui doit assurer l'effectivité des droits de l'homme, l'accessibilité universelle et l'absence de préjugés et de discriminations.

Dès le 14 mars, une campagne de communication sera d'ailleurs visible dans toute l'agglomération lyonnaise.



### Association des paralysés de France

73 ter rue Francis de Pressensé  
69100 Villeurbanne  
Tél. 04 72 43 01 01 - [www.apf691.com](http://www.apf691.com)

### 7'Actuel

Directeur de la publication :  
Jean-Pierre FLACONNECHE

Rédaction :  
Cabinet du Maire

Dépôt légal mars 2011

Création Graphique :  
La Petite Fabrique - Tél. 04 78 96 73 76

Crédits photos :  
Mairie du 7<sup>ème</sup>, Mission Gerland, ADPB,  
Habitat et Humanisme .

Mise en page/impression :  
Imp. DUPLI - Lyon 7

Document imprimé sur du papier  
issu de forêts gérées durablement  
et de sources contrôlées.



n° PEFC10-31-1382

# Le logement dans le 7<sup>ème</sup> ...

## Comprendre : le financement des logements sociaux

Un logement social est un logement financé par des subventions et des prêts privilégiés dans le cadre d'une convention avec l'Etat, loué pour un prix modéré à des personnes ayant des revenus modestes ou moyens.

Le financement des opérations de logements sociaux requiert la mobilisation de différentes aides (subventions, aides fiscales, etc.) et l'intervention souvent simultanée de l'Etat, des collectivités locales et de l'Action Logement (anciennement 1% Logement).

Les logements sociaux se répartissent en trois grandes catégories en fonction des financements nécessaires à leur construction.

Selon le financement de départ, le logement s'adresse à des personnes plus ou moins favorisées en termes de revenus, et le loyer de sortie est plus ou moins élevé.

- Le PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), le plus social et le plus aidé, est destiné aux ménages les plus modestes.
- Le PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) est le principal dispositif de financement du logement social.
- Le PLS (Prêt Locatif Social) finance des logements sociaux de type intermédiaire, destinés notamment aux classes moyennes.

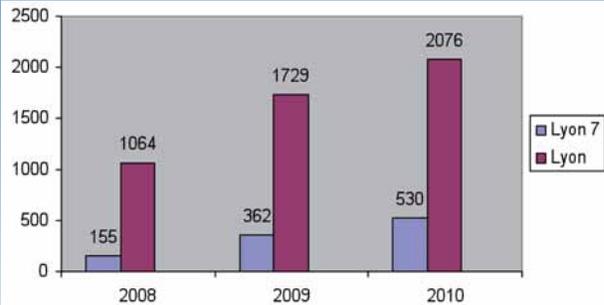
Les logements sociaux sont accessibles sous condition de ressources : les revenus de locataires doivent être inférieurs à certains plafonds dépendant du type de logement, de la situation du ménage et du nombre d'enfants.

Les loyers des logements sociaux sont, enfin, encadrés par la loi et ne doivent pas dépasser certains plafonds fixés par l'Etat.

Sources : Direction Départementale des Territoires

## Nombre de logements sociaux financés

(inclus résidences sociales personnes âgées et résidences sociales étudiantes)



## Pratique : du formulaire unique au fichier unique

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010, la Ville de Lyon utilise un nouveau formulaire de demande logement. Plus simple, il ne nécessite plus qu'un seul justificatif : la copie d'une pièce d'identité.

Ce formulaire a été également adopté par l'ensemble des bailleurs sociaux de l'agglomération. Ainsi, il suffit de photocopier le formulaire une fois rempli pour le déposer auprès de chaque organisme.

Mieux encore, au cours de l'année 2011 les bailleurs sociaux et les réservataires (comme la Ville de Lyon, le 1% logement, ou la préfecture) vont s'équiper d'un logiciel commun. Ainsi une demande chez l'un des partenaires du logement social vaudra pour l'ensemble des partenaires. Plus besoin de courir de guichet en guichet. Plus besoin non plus de veiller à renouveler chacune de ses demandes.

La Ville de Lyon devrait utiliser ce fichier unique dès l'été prochain. Elle sera la première commune de l'agglomération à l'utiliser.

Avec ces nouveaux outils, la recherche d'un logement social ne devrait plus s'apparenter au parcours du combattant.

## Coup de projecteur : la ZAC du Bon Lait

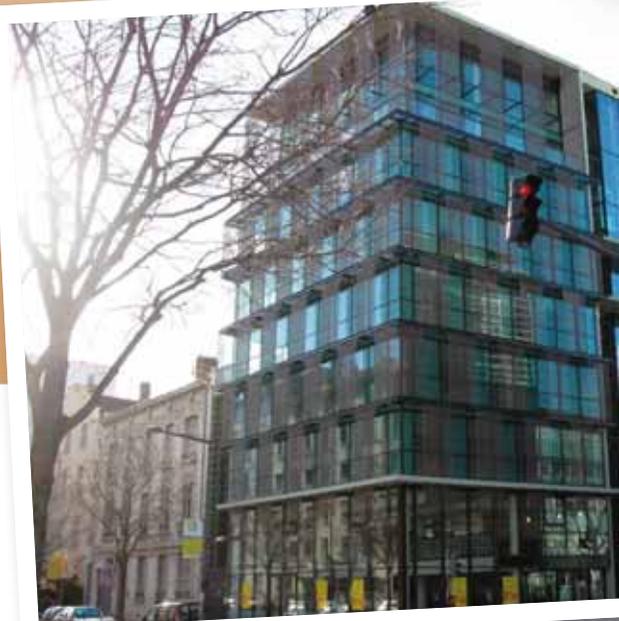
La ZAC du Bon Lait est en effervescence et ce nouveau quartier de Gerland commence à prendre vie.

Un peu moins de 200 logements familiaux (dont 117 sociaux) et 270 logements étudiants ont été livrés dans le courant de l'année 2010.

Aujourd'hui, les premiers habitants arpentent les allées de cet espace qui se transforme presque quotidiennement.

Des espaces et des équipements publics (un relais d'assistance maternelle, une micro crèche, un jardin, des jeux, etc...) sont d'ores et déjà programmés et, pour certains, bientôt livrés.

A terme ce sont plus de 1000 logements qui seront construits dans cette nouvelle ZAC, consacrant notre arrondissement comme l'un des plus dynamiques en matière démographique



## 5 questions à Zorah AIT MATEN, Adjointe au Maire du 7<sup>ème</sup>, déléguée au logement et à la sécurité.

### Qu'entend-on précisément par logement social ?

Il faut tout d'abord lutter contre une idée reçue. On pense souvent que le logement social ne concerne que les plus marginaux d'entre-nous. Or, 70% de la population française y est actuellement éligible.

La variété des financements (voir ci-contre) permet d'intégrer les demandes des classes moyennes ainsi que celles d'une population plus défavorisée.

Par ailleurs, il est important de souligner que le logement social n'est plus synonyme de grandes barres ou tours des années 50 ! Aujourd'hui, on réalise des opérations en petits collectifs et les bailleurs sociaux sont le plus souvent "en pointe" en matière d'innovation architecturale.

### Vous souhaitez donc favoriser la mixité sociale ?

Absolument, nous souhaitons favoriser la mixité sociale et ainsi contribuer très concrètement au « vivre ensemble ».

Le peuplement de ces logements doit être à l'image de notre société et il est impérieux de lutter contre la ghettoïisation. La ville appartient à tous et il est indispensable que chacun y trouve sa place.

### La loi SRU<sup>(1)</sup> a 10 ans. Quel bilan tirez-vous pour le 7<sup>e</sup> arrondissement ?

C'est une loi emblématique notamment son article 55 qui impose aux communes (dans les agglomérations de plus de 50.000 habitants) de construire au moins 20% de logements sociaux sur leur territoire sous peine de sanctions financières.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, le 7<sup>ème</sup> arrondissement comportait 15,23% de logements sociaux, soit une progression de 0,74% par rapport à 2001. En comparaison la Ville de Lyon a un taux de 18.68%.



Nous n'avons pas encore atteint le seuil imposé mais la volonté et les efforts consentis par la Ville de Lyon et le Grand Lyon sont bien réels.

### Les logements sociaux sont-ils bien répartis sur l'arrondissement ?

Très honnêtement, non. Gerland dispose d'un nombre plus élevés de logements sociaux que la Guillotière.

Toutefois, le Grand Lyon corrige cette inégalité géographique par une politique volontariste en matière d'acquisition foncière et par l'introduction de logements sociaux dans le parc immobilier privé. Je pense par exemple au secteur « Mazagran » en plein cœur de la Guillotière, dont la requalification est prévue prochainement et qui représentera une valeur ajoutée indéniable pour ce quartier.

### Zorah, faut-il être "pistonné" pour obtenir un logement social ?

Je sais bien qu'il existe des rumeurs et autres fantasmes sur l'attribution des logements.

Et bien non, il n'y a pas de passe-droit. Je serais tentée de dire "ni piston, ni discrimination".

Je connais mieux que quiconque l'état d'attente des demandes et ce que l'on doit bien appeler "le parcours du combattant" des demandeurs. Je reçois de nombreuses personnes lors de mes permanences.

L'occasion m'est d'ailleurs donnée de préciser que la Mairie du 7<sup>e</sup> n'a pas de logement à sa disposition. Nous travaillons avec les différents bailleurs sociaux, que je remercie pour la qualité des relations que nous entretenons, en proposant des candidats.

J'assiste très régulièrement aux commissions d'attribution afin d'obtenir le maximum de logements. Ainsi, depuis 2008, nous avons réussi à loger ou reloger plus de 200 familles !

(1) Loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 février 2000





## conseil de quartier Jean Macé

A l'occasion de la manifestation du TELETHON et pour accompagner la Collecte de papiers organisée par le Grand Lyon, les Commissions Animation et Communication du Conseil de Quartier Jean Macé ont organisé le samedi 4 décembre sur la place Jean Macé, une tombola, proposant ainsi un panier surprise dont la valeur totale en euros devait être trouvée.

Ce panier avait été rempli grâce aux dons obtenus auprès des différents commerçants de notre quartier (chocolats, bon pour des repas, charcuterie, etc..) qui avaient été sollicités par les membres du conseil de quartier. Nous les en remercions ici.

Le Conseil de Quartier se réjouit car cette action a permis de recevoir des centaines de participants et de récolter 236 euros qui ont été intégralement remis au Téléthon.



Le Panier Cadeau est revenu à Mr Jean-Marc G., habitant de la rue de Marseille Lyon 7 qui, après bien des calculs et réflexions, a trouvé la valeur du panier à 1 € près !

Cette manifestation a permis à nos membres de fructueux échanges et aux habitants de découvrir une des facettes du Conseil de Quartier.

Notre prochaine animation sera notre participation à la Fête du Printemps qui se déroulera le Mercredi 20 avril 2011 au Stade du Colombier de 10 h à 17 h.

Vous y êtes tous invités avec vos enfants !

Si vous vous sentez concernés par votre quartier et si vous voulez y consacrer un peu de votre temps, rejoignez nous, cela n'en sera que plus enrichissant pour tous.

Vous trouverez sur notre site internet : <http://www.quartierlyon7.azertyu.net/joomla/> les informations principales sur le Conseil de Quartier Jean-Macé.

Vous pouvez également nous contacter à l'adresse suivante : [conseil-jean.mace@laposte.net](mailto:conseil-jean.mace@laposte.net)



## Carnaval

Le Conseil de Quartier de Gerland et ses partenaires organisent comme chaque année le Carnaval Intergénérationnel de Gerland.

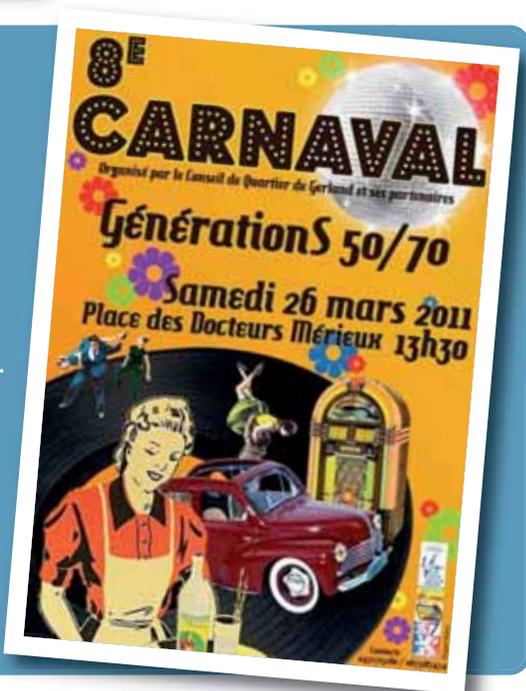
Sous le signe des « GénérationS 50/70 », il partira de la Place des Docteurs Mérieux pour rejoindre la Place Jean Jaurès, via la ZAC du Bon Lait.

Monsieur Carnaval sera brûlé en clôture du défilé.

Cette année, il aura lieu pour la première fois un samedi, **le 26 mars 2011.**

Départ à 13h30, arrivée vers 17h.

**Nous vous attendons nombreux !**





## Square Stalingrad : l'engagement du Conseil de Quartier porte ses fruits !

Le quartier de la Guillotière, et plus particulièrement le secteur sur lequel le Conseil de quartier intervient, est un quartier dit "ancien". A ce titre, il doit faire l'objet d'une attention toute particulière afin qu'il ne se dégrade pas, et qu'il fasse l'objet de projets de réaménagement en adéquation avec les attentes de ses habitants.

Si le projet Mazagran donne lieu à débats dans la mesure où ce qui est proposé par les services urbains n'est pas cohérent avec les propositions et remarques que nous avons faites jusqu'à présent, nous pouvons en revanche être fiers d'avoir fait œuvre utile et d'intérêt général sur d'autres projets qui ont, eux, heureusement abouti.

Dès novembre 2008, le Conseil de quartier Guillotière - Atelier Qualité de vie - avait remis à la Mairie du 7<sup>ème</sup> un dossier répertoriant tous les squares et aires de jeux du quartier Guillotière et dressant un triste état des lieux : propreté, installations existantes, aménagements à revoir.

Pour le Square Stalingrad, situé angle Rue Garibaldi / Grande Rue de la Guillotière, il ressort que cette aire de jeux pour enfants est "triste", mal aménagée et qu'au vu du nombre de logements environnants, un réaménagement total de cet espace serait le bienvenu.

Il a fallu attendre octobre 2010 pour que ce chantier soit enfin lancé et que nous ayons des informations confirmant la rénovation de cette aire de jeux. Cela a débuté par l'abattage des platanes situés à l'intérieur du square. Compte tenu de la

modification du niveau de la place, les arbres présents ne pouvaient être conservés. Cela a donc justifié la plantation de nouveaux arbres, arbustes et couvre sols de façon à "naturaliser" au mieux cet espace situé au carrefour de deux grandes voiries de notre quartier.

Par ailleurs le mobilier urbain (bancs, corbeilles, tri sélectif...) et l'éclairage public (luminaires) ont été remplacés. Enfin, ce sont les jeux pour enfants qui ont été mis aux normes. A cette occasion, trois jeux à ressorts et une structure ludique sur un sol adapté ont été installés.



La neige de décembre 2010 a quelque peu retardé la fin des travaux, mais bientôt, nous pourrons tous profiter pleinement de cet endroit. Rappelons cependant que cet espace sera réaménagé de façon plus complète dans le projet "Garibaldi".

Notre action et notre participation, durant deux années, ont été constantes sur ce sujet et cette réalisation nous conforte dans notre action de Conseil de quartier.

*Conseil de quartier Guillotière - Atelier Qualité de Vie*

## Le mot de l'opposition

### Parc Blandan : Bravo l'ADPB... mais n'oublions pas le château de la Motte

Voté en janvier à Lyon et au Grand Lyon, le projet du Parc Blandan devient enfin une réalité avec un calendrier précis d'aménagement. Nous saluons l'action de l'Association de Défense du Parc Blandan dont l'engagement des adhérents a démontré la nécessité de réaliser un parc urbain sur ce site exceptionnel. Aujourd'hui l'ADPB a rempli son contrat de "Défense". Elle devient "Association de Développement..." pour poursuivre son action durant les travaux notamment sur le respect de la tranquillité souhaitée par les habitants. Les élus d'opposition du 7<sup>ème</sup> seront vigilants pour que le projet de Parc Blandan aille à son terme et demandent que le devenir du Château de la Motte soit étudié rapidement.

*Les élus du Groupe d'opposition Ensemble pour Lyon 7<sup>ème</sup> - contact@ensemblepourlyon.fr*



Michèle Gazelli habite le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon depuis 32 ans.

Après une carrière professionnelle bien remplie au sein d'une entreprise internationale, Michèle a souhaité s'investir dans une association humanitaire. En 2005, elle rejoint Habitat & Humanisme Rhône, l'association fondée par Bernard Devert, il y a bientôt 25 ans et dont l'objectif est de lutter contre le mal logement en favorisant la mixité sociale au cœur des villes.



Elle rejoint tout d'abord l'équipe "une clé pour les mal-logés" pour s'occuper des journées d'intégration solidaires des étudiants et l'équipe Culture. Très vite, elle ressent le besoin d'avoir une action plus "terrain" avec les familles ou les personnes que l'association loge.

Rappelons qu'Habitat et Humanisme construit, rénove et gère des logements et qu'elle développe des solutions innovantes en terme d'habitat (maisons relais, lieux de vie d'urgence à taille humaine, colocation intergénérationnelle...).

L'association lui propose ensuite de rejoindre la dernière pension de famille ouverte en 2010 : la CASA JAURES au 300 avenue Jean Jaurès. Ce bâtiment appartenait au Diocèse qui, pendant plusieurs années, l'a proposé à l'Association pour en faire

un lieu d'hébergement d'urgence et qui dorénavant, complètement rénové, permet d'accueillir 21 personnes dans des logements individuels, avec des parties collectives permettant de favoriser le lien social et de lutter contre l'isolement.



Michèle est donc Bénévole Référente de cette Maison Relais. Sa mission consiste à agir en complémentarité de la responsable salariée Marie Guiraud, et d'animer l'équipe de bénévoles pour l'instant au nombre de 4 ; ils (elles) accueillent les résidents et les accompagnent dans leurs démarches quotidiennes et leurs difficultés.

Leur objectif : aider les personnes dans leur installation notamment pour l'intégration dans leur nouveau quartier et mettre en place des activités pour créer une dynamique de groupe et faire se rencontrer les habitants (repas collectifs préparés

ensemble, bénévoles et résidents, sorties culturelles, ateliers de lecture, travaux manuels, jeux etc..... suivant les souhaits et les compétences de chacun). L'été, ces repas se transforment en barbecue dans la cour attenante.

Si vous avez du temps et envie de vous associer à un beau projet solidaire dans votre quartier, vous pouvez rejoindre

cette équipe qui est à la recherche d'autres bénévoles, tout comme l'association elle-même sur d'autres missions (bricolage, accompagnement des familles, gestion, communication, chef de projets), il y a forcément quelque chose qui peut vous convenir !

En attendant, Michèle Gazelli s'investit pleinement dans sa nouvelle fonction et réfléchit déjà aux nombreux projets qu'elle pourrait initier avec vous afin de rendre

leur sourire à des personnes qui ont parfois eu des parcours de vie très difficiles.

Contact : 04 72 71 16 32  
c.kafarski@habitat-humanisme.org  
www.habitat-humanisme.org